

# Redéploiement des structures communales

ASSEMBLÉE 7 MAI 2025

# Ordre du jour

---

1. Introduction par Lionel Maitre
2. Présentation du rapport du Gouvernement au Parlement par Rosalie Beuret Siess, Fanny Noghero et Christophe Riat
3. Suite du processus par Magali Voillat
4. Discussion, prise de position par l'Assemblée et conclusions par Lionel Maitre

1.

## Introduction

- **Contexte :**
  - 83 communes en 2009, 50 en 2025
  - Pas de projets de fusion actuellement
  - Nombreuses collaborations intercommunales
- **Constats :** complexification, attractivité des rôles d'élus, etc.
- **Futur :**
  - Rapport Gouvernement : intention d'un projet de redéploiement des structures communales
  - Implication AJC : entrée en matière du comité, co-construire le processus, accompagner les communes en ayant le souci de préserver l'identité locale
  - Sujet émotionnel
  - Comporte des avantages et des inconvénients, trouver le meilleur chemin



RAPPORT DU GOUVERNEMENT AU PARLEMENT  
MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

Propositions du Gouvernement quant à la suite à donner au rapport du 30 septembre 2024 du Groupe d'experts « Appui au rééquilibrage du budget

# REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

Présentation devant l'Association Jurassienne des Communes

Assemblée générale du 07 mai 2025

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Introduction

Rosalie Beuret Siess,  
ministre des Finances

#### Contexte du mandat et principaux enjeux

- Elaboration du budget 2025 sans les parts de la BNS a complexifié l'exercice => le Gouvernement a souhaité pouvoir bénéficier d'un regard externe et a mandaté un groupe de trois experts
- Les experts estiment que des coupes linéaires seraient contre-productives
- En revanche, ils préconisent des mesures visant à revoir les structures aussi bien étatiques que communales, avec pour objectif de moderniser leur fonctionnement et de les rendre plus efficaces

#### Processus à venir

- Processus parlementaire
- Processus avec les communes via l'AJC

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Contenu du rapport

Fanny Noghero,  
déléguée aux affaires  
fédérales

### Synthèse des recommandations des experts

- Nouveau cadre financier : des règles plus contraignantes et mieux adaptées
- Redéploiement des structures communales
- Modernisation du pilotage de l'État : autonomie et efficience
- Financement et suivi du projet

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Contenu du rapport

Fanny Noghero,  
déléguée aux affaires  
fédérales

### Vision et plan d'action du Gouvernement

- Axe I)  
Moderniser le pilotage, la structure et la gestion de l'Etat
- Axe II)  
Redéployer les structures communales par
  - une incitation aux regroupements
  - une redéfinition des missions et tâches des communes
- Axe III)  
Se doter des moyens nécessaires pour financer les deux réformes proposées
- Axe IV)  
Retrouver un équilibre financier structurel durable
- Annexes: tableau des recommandations et des positions du Gouvernement

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

#### Contexte et constats du Gouvernement

Christophe Riat,  
délégué aux affaires communales

#### Contexte général

- Recommandations des experts font écho aux constats du Gouvernement: questionnement du fonctionnement du « modèle communal »
- Les regroupements de communes ne se décrètent pas : nécessité d'impulsions du niveau local et d'une adhésion des autorités communales et de la population
- En Suisse, nombreuses réformes du système communal pour adapter les structures aux besoins changeants des communes et des citoyens
- Canton du Jura: la question des réformes du système communal n'est pas nouvelle (fusions années 2010, interventions parlementaires, initiative pop., etc.)
- Principales thématiques concernées: autonomie communale, rôle des communes, partage des tâches et des charges, périmètres de certaines politiques publiques (syndicats de communes), difficultés financières pour un nombre croissant de communes, nouvelles attentes du citoyen

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

#### Contexte et constats du Gouvernement

Christophe Riat,  
délégué aux affaires communales

### Constats confirmant la pertinence d'une réforme (1)

#### Fonctionnement et gouvernance :

- Complexification / judiciarisation des activités
- Surcharge de travail des élus
- Rémunération non adaptée aux responsabilités
- Emprise de l'opérationnel sur le stratégique
- Difficultés en matière de renouvellement des élus
- Attentes / exigences du citoyen

#### Finances communales :

- Augmentation de l'endettement
- Diminution de la capacité à investir
- Accroissement de la disparité entre communes (fiscalité, prestations) = inégalités entre citoyens en matière d'accès aux prestations

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

#### Contexte et constats du Gouvernement

Christophe Riat,  
délégué aux affaires communales

#### Constats confirmant la pertinence d'une réforme (2)

##### Démocratie locale

- Points faibles de l'assemblée communale
- Participation en baisse
- Diminution de la représentativité = manque de légitimité des décisions

##### Autonomie communale

- Marge de manœuvre qui se réduit + centralisation de certaines tâches
- => Sentiment que l'autonomie communale s'affaiblit
- Périmètre des politiques publiques qui dépasse le territoire communal, renforcement de la collaboration intercommunale (syndicats de communes) avec perte de souveraineté communale

Si aucune réforme n'est entreprise = plusieurs risques

- Péjoration d'un système déjà fragile
- Abandon progressif par les communes de certaines tâches et compétences (investissements, social, aménagement du territoire, développement économique)

=> le *statu quo* menace l'existence du modèle actuel

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

Les avantages des regroupements de communes

Christophe Riat,  
délégué aux affaires communales

Regroupements : mise en place de structures communales plus fortes et plus efficaces

De nombreux avantages potentiels

- Simplification et modernisation
- Renforcement des administrations et des services aux citoyens
- Revalorisation du statut d' élu
- Renouvellement des élus dynamisé
- Amélioration des finances communales par la mise en commun des ressources
- Renforcement de l'autonomie communale
- Grandes communes = poids politique renforcé
- Gain d'efficacité dans les relations Etat-communes
- Adaptation de la répartition des tâches
- Amélioration de la démocratie locale
- Maintien / renforcement de la gouvernance locale par des commissions villageoises de proximité

Craintes souvent évoquées

- Perte de l'identité locale et du sentiment d'appartenance (commune vs village)
- Dépersonnalisation de la relation à l'autorité
- Politisation accrue de la vie publique
- Peur du changement

Exemples de fusions qui portent leurs fruits

Val de Travers, Val de Ruz, Bulle, Val d'Anniviers, Vallée de Joux, Glaris, Glaris-Nord, Glaris-Sud

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

Vision, objectifs et  
stratégie

Christophe Riat,  
délégué aux affaires  
communales

Une vision pour des communes renforcées

« Afin de renforcer l'autonomie communale et d'appliquer pleinement le principe de subsidiarité, l'Etat accompagne l'Association jurassienne des communes et les communes elles-mêmes dans la définition de la nouvelle carte des communes jurassiennes fondée sur la cohérence territoriale et des identités locales partagées ; d'autre part, il modernise le cadre législatif dans le but d'encourager et faciliter les processus de fusion. »

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

Vision, objectifs et stratégie

Christophe Riat,  
délégué aux affaires communales

#### Objectifs de la réforme

##### Pour les communes

- Poids politique renforcé au sein d'un canton modernisé et redynamisé par une dynamique régionale
- Renforcement de l'autonomie communale et revitalisation de la démocratie locale par une revalorisation du statut d'élu et la création de commissions de proximité
- Délivrance des prestations pour répondre aux attentes des habitants : valeur ajoutée, efficacité, efficience

##### Pour l'Etat

- Diminution du nombre de communes = gain d'efficience dans les relations Etat - communes

##### Pour l'Etat et les communes

- Révision sectorielle de la répartition des tâches selon besoins identifiés

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

Vision, objectifs et stratégie

Christophe Riat,  
délégué aux affaires communales

#### Une stratégie en quatre axes pour atteindre les objectifs

##### Axe N°1

Soutien à l'AJC et aux communes pour construire les contours d'un projet de société permettant de nourrir les réflexions en vue de regroupements de communes

##### Axe N°2

Nouveau cadre législatif facilitant et encourageant les regroupements de communes et l'allocation des ressources financières nécessaires (Fonds de péréquation)

##### Axe N°3

Inciter les forces vives des communes à engager des projets ambitieux de regroupements avec le soutien de l'AJC et de l'Etat; maintien d'une instance locale de proximité

##### Axe N°4

En parallèle, selon des besoins partagés, redéfinir le rôle des communes et adapter de façon sectorielle la répartition des tâches au nouveau modèle communal

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

Redéploiement des  
structures communales

Mise en œuvre du projet

Christophe Riat,  
délégué aux affaires  
communales

Magali Voillat,  
secrétaire générale AJC

### Actions à court terme (2025)

1° Consultation comité AJC concernant le présent rapport  (mars 2025)

2° Associer les communes jurassiennes par une information en assemblée générale de l'AJC  
 (7 mai 2025)

3° Forum des communes : implication concrète des communes (plusieurs représentants)  
pour poser les bases du projet de réforme (ateliers participatifs)

4° Création d'un comité de pilotage chargé de

- Définir la feuille de route du projet de réforme
- Elaborer les modifications législatives à l'intention du Parlement

5° Projets « ad hoc » pour proposer des révisions sectorielles de la répartition des tâches  
(selon attentes des communes et de l'Etat)

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

Mise en œuvre du projet

Christophe Riat,  
délégué aux affaires communales

#### Calendrier à moyen terme

Jusqu'à la fin de la législature actuelle (2027) :

- obtenir l'adhésion des communes
- mettre en place le nouveau cadre législatif incitant aux regroupements de communes

Prochaine législature (dès 2028) :

- développement des projets de regroupements de communes (comités de fusion, votations populaires)

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

#### Financement

Christophe Riat,  
délégué aux affaires  
communales

#### Financement du projet « Redéploiement des structures communales »

Le Gouvernement propose d'utiliser le Fonds de péréquation financière<sup>1</sup> pour financer le projet de redéploiement des structures communales :

- Etudes à réaliser pour la concrétisation du projet
- Ressources nécessaires à la conduite du projet
- Montants alloués au titre d'aides à la fusion
- Projets d'optimisation des procédures et processus de gestion pour favoriser les synergies (ex.: outils informatiques communs)

<sup>1</sup>Fonds alimenté par l'Etat et les communes; fortune de 18,8 millions de francs à fin 2024. Modalités d'utilisation à fixer dans la loi concernant la péréquation financière.

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

#### Suites du rapport et conclusion

Rosalie Beuret Siess,  
ministre des Finances

#### Suites du rapport

- Présent rapport : informatif et prospectif
- Ouvrir le débat et mettre en discussion des projets importants de réforme en vue du programme de la prochaine législature
- Double processus :
  - Débat parlementaire pour permettre l'expression des convergences et des divergences avec la vision du Gouvernement
  - Débat avec les communes via l'AJC concernant le volet « Redéploiement des structures communales »
- Construire un large consensus au sein des autorités politiques et avec les autorités communales pour mener à bien cette transformation en profondeur du Canton.

## REDÉPLOIEMENT DES STRUCTURES COMMUNALES

### Redéploiement des structures communales

#### Suites du rapport et conclusion

Rosalie Beuret Siess,  
ministre des Finances

#### Conclusion

- Il est temps d'initier un changement profond et conséquent de nos institutions
- Accueil de Moutier et de sa population = fenêtre d'opportunité pour de tels projets ambitieux
- Se mettre en mouvement selon une action concertée de l'ensemble des autorités du Canton, dont les communes, partenaires privilégiés
  - Rôle des communes = essentiel
  - Plein appui de l'Etat à l'AJC et aux communes
  - Restructuration :
    - permettre aux communes de continuer à accomplir leurs tâches à satisfaction  
ET
    - renforcer le niveau local
- Rapport du Gouvernement => projet à discuter, enrichir, compléter, modifier pour que cela devienne le projet de tous les acteurs du canton

3.

## Suite du processus

**JURA CH**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

**ajc** Association jurassienne des communes

## Forum des communes

Mercredi 3 septembre  
de 18h30 à 21h30  
à la halle polyvalente de Glovelier

- Invités: exécutifs, min. 2 personnes
- Objectifs: échanger, faire part des idées, évoquer des pistes, etc.
- Travail en ateliers :
  - Listing des collaborations intercommunales existantes
  - Types de regroupement, alternatives aux fusions
  - Carte du futur
  - Critères de regroupement des communes
  - Moyens de pérenniser l'identité locale
  - Incitations financières et/ou bases contraignantes
  - Planning et délai
  - Etc.
- Debriefing + apéro



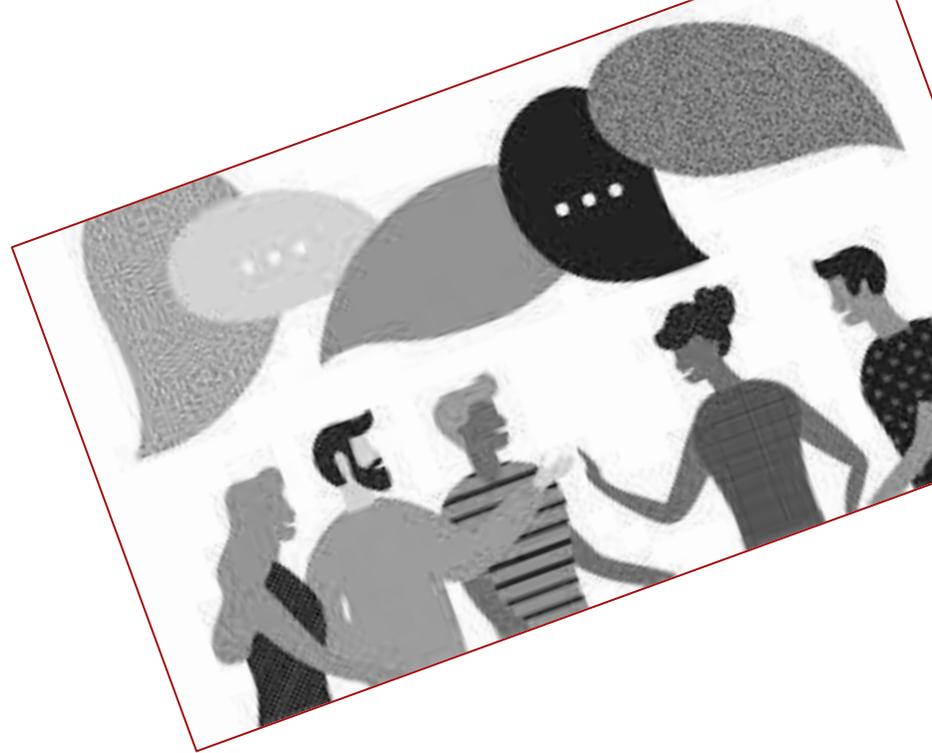
## Comité de pilotage



- Constitution d'un rapport / synthèse des échanges
- Affiner les options, écarter certaines pistes
- Définir la suite du processus participatif
- Elaboration des propositions de modifications législatives
- Réflexions pour initier des sous-projets pour la répartition des tâches et des charges

4.

Discussion,  
prise de  
position par  
l'Assemblée  
et  
conclusions



Discussion  
Questions  
Réponses

Prise de position :  
Approuvez-vous l'organisation du  
« Forum des communes » ?

merci!